

situation parce que le gouvernement actuel, à son arrivée au pouvoir il y a une dizaine de mois, a trouvé une économie édifée sur des fondations solides. Comparons cette situation à celle qui attendait l'ancien gouvernement à son arrivée au pouvoir en 1957. Ce gouvernement avait hérité d'un déficit d'un milliard dans notre balance commerciale. C'était tout un obstacle à franchir, et je sais que tous les honorables sénateurs l'admettent. Toutefois, sous l'ancien gouvernement, cette pénible situation a été rectifiée, et maintenant, au lieu d'un déficit, nous constatons que, pour la première fois en 12 ou 13 ans, le déficit a complètement disparu, et nous jouissons d'un léger excédent dans nos échanges de marchandises avec les autres pays. C'est une condition essentielle à la santé de l'économie d'un pays comme le nôtre, qui est obligé d'emprunter des capitaux pour sa mise en valeur.

Lorsque le gouvernement précédent a pris le pouvoir, en 1957, il a constaté une inflation naissante dans notre pays. Je me rappelle que l'une des premières choses que le Sénat a faites après mon arrivée parmi vous, en 1958, a été d'instituer un comité chargé d'étudier le problème de l'inflation. Ce comité a accompli d'excellente besogne. J'estimais à ce moment-là que son principal objet était d'apporter à la population canadienne des preuves de ce qui se produisait, pour la mettre en garde contre l'inflation, et ce comité, s'il n'a rien fait d'autre, a fort bien réalisé cette fin. Il a rendu un service appréciable à notre pays.

On a aussi constaté, en 1957, que le chômage créait un problème qui, je dois en convenir, différait peu de celui qui se pose aujourd'hui dans ce domaine.

J'ai écouté avec un vif intérêt les observations du sénateur Davies au cours desquelles il a dit que tout irait bien si nous pouvions dissocier le problème du chômage de celui des non-employables. Si nous le pouvions, et si nous redoublions d'efforts, nous réussirions peut-être mieux à régler ce problème endémique.

Mais le problème le plus épineux auquel a dû faire face le gouvernement venu au pouvoir en 1957—et ce problème est encore parmi nous malheureusement—concernait les vastes besoins en matière de sécurité sociale. On se rappellera que le gouvernement d'alors avait adopté une loi sur le régime d'hospitalisation en vertu de laquelle l'État s'engageait à verser d'énormes sommes d'argent aux provinces aux fins de l'aide à l'hospitalisation partout au Canada. Le gouvernement fédéral a versé, aux termes de cette loi, environ 180 millions de dollars la première année. Si je ne m'abuse, ce montant est maintenant passé

à 400 millions, et cela pour le régime d'hospitalisation seulement. Je le répète, tel est le problème auquel s'est buté le gouvernement précédent en 1957.

Je n'entends blâmer personne de cet état de choses. C'était là une mesure de sécurité sociale qui s'imposait à ce moment-là. Le Canada était peut-être mûr pour une mesure pareille, mais telle est la réalité. Elle a rendu la situation budgétaire de l'époque vraiment très précaire.

Honorables sénateurs, il y a un autre problème que devait affronter le gouvernement à l'époque et que doit affronter maintenant le gouvernement actuel; ce sont les revendications insatiables de la part des régions du Canada qui veulent obtenir de l'aide et également les demandes insatiables, comme je l'ai dit, des provinces qui veulent obtenir des domaines d'imposition supplémentaires ou des subventions directes de la part du gouvernement du Canada.

Même si notre économie est florissante à l'heure actuelle, il va falloir faire face à des faiblesses au cours des prochaines années. J'ai l'intention d'en signaler maintenant quelques-unes.

Le sénateur Davies a parlé des impôts très élevés. Or, il peut être difficile de comparer les répercussions des impôts chez nous à celles qui se font sentir aux États-Unis, mais je crois que, même maintenant, elles sont plus fortes ici que là-bas. Même si notre économie est en parfait état, le revenu par habitant aux États-Unis est néanmoins supérieur au nôtre de près d'un tiers. Il est donc plus facile dans la même proportion de payer ses impôts aux États-Unis.

D'après ce que je peux voir, les taux d'imposition aux États-Unis ne sont pas tellement différents des nôtres, à tout prendre. C'est pourquoi je dis que notre revenu fiscal actuel et à venir pose de très graves problèmes. Le Sénat devrait peut-être en entendre parler davantage. La question est importante, parce que nous vivons dans un monde où la concurrence joue et si nous demandons à notre population de payer plus d'impôts que notre voisin, notre position sur les marchés mondiaux face à ce voisin et à d'autres pays du monde sera moins bonne et nous ne pourrons plus maintenir et hausser le niveau élevé de vie que nous avons à l'heure actuelle.

Le deuxième problème qui découle du haut niveau des impôts est le déficit budgétaire. Le sénateur Davies a déclaré que le rapport présenté hier à l'autre endroit au sujet de l'augmentation considérable des dépenses en ce moment l'avait offusqué. Évidemment, pour que cette augmentation soit possible, il faut soit des impôts plus élevés soit des déficits budgétaires accrus.